ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
REGION DE FES MEKNES
PROVINCE MOULAY YACOUB
CERCLE OULED JAMAA LEMTA
CAIDAT OULED MIMOUN
COMMUNE OULED MIMOUN

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N°15/2026

Le président de la commune d'Ouled Mimoun, procède à l'achat sur bons commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 de décret n° 2-22-431 DU 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marches publiques.

OBJET DE LA PRESTATION : Travaux d'aménagement des Pistes sur 2630ml Relevant de la Commune Ouled Mimoun- Province Moulay Yacoub

Consistance des prestations :

N° des Prix	Désignation des ouvrages	Unité	Quantité	Prix Unitaire H.T(DHS)	Prix Total H.T(DHS)
1	Déblais pour élargissement de la plateforme et décaissements des talus	M^3	1140		
2	Préparation et Réglage de la plateforme en tout terrain	M2	9970		
3	Fourniture et Mise en œuvre d'une Couche de roulement en tout venant Type GNB (0/31.5 mm) de 5 a 10 cm d'épaisseur	M3	840		
4	Fourniture et Mise en œuvre de Couche de roulement en tout venant d'oued (C.A.C) sur 10 cm d'épaisseur	M3	340		
5	Buse armé Ø 800mm y/compris déblai pour fouilles, remblaiement des fouilles et lit de sable	ML	15		
6	Buse armé Ø 600 mm y/compris déblai pour fouilles, remblaiement des fouilles et lit de sable	ML	14		
7	Buse Ø 400mm pour rétablissement des pistes y/compris têtes et puisards, déblai pour fouilles, remblaiement des fouilles et lit de sable	ML	10		
8	Construction des têtes et puisards pour traversées busés en buses armé Ø800	U	6		

Scanned with CamScanner

9	Construction des têtes et puisards pour traversées busés en buses armé Ø600	U	6		
10	Construction des têtes pour traversées busés en buses Ø400 mm	U	4		
11	Dallage en béton armé B25 dosé à 350 Kg/m3 de ciment CPJ 45 en acier T8 X T8 esp 15cm*15xm sur 12cm d'épaisseur y compris herrissonage en pierres sèches de 10 cm d'épaisseur après réglage et compactage de la plateforme existante	M^2	1420		
12	Réfection et curage des traversées busés existantes	U	4		
13	Réouverture des fossés en terre naturel	ML	2600		
MONTANT TOTAL HT					
TAUX TVA (20%)					
MONTANT TOTAL TTC					

A. ***Descriptif technique :***

Prix N°01 : Déblais pour élargissement de la plateforme et décaissements des talus

Ce prix rémunère au mètre cube les travaux d'ouverture et élargissement de la plateforme des pistes et décaissements des talus y compris déblais, remblais en terrains de toute nature, y compris terrain rocheux, et déplacement des conduits d'eau potable et câble électrique s'il existe, y compris les déblais pour exutoires et ce conformément aux règles de l'art et aux prescriptions du CPS

- L'extraction, le rechargement, le transport, le déchargement et la mise en dépôt provisoire ou définitive.
- Abattage des arbres et arbustes.
- Le réglage et dressages des talus.

Prix N°02 : Préparation et Réglage de la plateforme en tout terrain

Ce prix rémunère au mètre carré l'exécution de la préparation de la plateforme en tout venant existante, décapage en terrains de toute nature, y compris les déblais pour exutoires et ce conformément aux règles de l'art et aux prescriptions du CPS.

- Arrosage, et compactage à 90 % de l'OPM de la plate-forme.
- La mise en dépôts définitifs.
- Ainsi que les sujétions de mise en œuvre

Scanned with CamScanner

<u>Prix N°03</u> : Fourniture et Mise en œuvre d'une Couche de roulement en tout venant Type GNB (0/31.5 mm) de 5 a 10 cm d'épaisseur

Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le transport et la mise en œuvre d'une couche de roulement Type GNB (0/31.5 mm) concassée de qualité supérieure sur une largeur variable et sur une épaisseur de 15 cm réalisée conformément au mode et aux plans d'exécutions établis dans ce sens

- Réglage et le compactage de l'assise à 98% de l'OPM.

<u>Prix N°04</u> : Fourniture et Mise en œuvre de Couche de roulement en tout venant d'oued (C.A.C) sur 10 cm d'épaisseur

Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture, le transport et la mise en œuvre d'une couche de roulement en tout venant d'oued (C.A.C) de qualité supérieure sur une largeur variable et sur une épaisseur de 10 cm réalisée conformément au mode et aux plans d'exécutions établis dans ce sens

- Réglage et le compactage de l'assise à 95% de l'OPM

<u>Prix N°05 :</u> Buse armé Ø 800mm y/compris déblai pour fouilles, remblaiement des fouilles et lit de sable

Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture, le transport et la mise en place des buses en béton armé de Ø 800 mm classe 135 A et ce dans les mêmes conditions que les prix n C 4,1,2 d du fascicule n°2 du CPC applicable aux travaux routiers courants et conformément à la norme marocaine NM10.1.027.

Il comprend les frais de manutention, de coupe éventuelle pour confectionner des traversées de longueur demandées par l'Administration y afférents et toutes autres sujétions résultantes des documents contractuels.

Ce prix comprend également le lit de sable, les déblais de fouille et remblai de fouille

<u>Prix N°06 :</u> Buse armé Ø 600 mm y/compris déblai pour fouilles, remblaiement des fouilles et lit de sable

Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture, le transport et la mise en place des buses en béton armé de Ø 600 mm classe 135 A et ce dans les mêmes conditions que les prix n C 4,1,2 d du fascicule n°2 du CPC applicable aux travaux routiers courants et conformément à la norme marocaine NM10.1.027.

Il comprend les frais de manutention, de coupe éventuelle pour confectionner des traversées de longueur demandées par l'Administration y afférents et toutes autres sujétions résultantes des documents contractuels.

Ce prix comprend également le lit de sable, les déblais de fouille et remblai de fouille

Scanned with CamScanner

<u>Prix N°07 :</u> Buse Ø 400mm pour rétablissement des pistes y/compris têtes et puisards, déblai pour fouilles, remblaiement des fouilles et lit de sable

Ce prix rémunère, au mètre linéaire, la fourniture, le transport et la mise en place des buses en béton de Ø 400 mm classe 135 A et ce dans les mêmes conditions que les prix n C 4, 1,2 d du fascicule n°2 du CPC applicable aux travaux routiers courants et conformément à la norme marocaine NM10.1.027.

Il comprend les frais de manutention, de coupe éventuelle pour confectionner des traversées de longueur demandées par l'Administration y afférents et toutes autres sujétions résultantes des documents contractuels. Ce prix comprend également les têtes et puisards, le lit de sable, les déblais de fouilles et remblai de fouilles

<u>Prix N°08 :</u> Construction des têtes et puisards pour traversées busés en buses armé Ø800.

Ce prix rémunère à l'unité la construction des têtes en béton B20 vibré dosé à 300kg/m3 des buses Ø800 mm aux endroits indiques par l'Administration y compris coffrage, décoffrage, les déblais de fouille, les remblais de fouille et toutes sujétions pour une parfaites exécutions et suivant les plans fournis par la BET. Le mur para- fouille doit avoir une hauteur lui permettant d'être ancré dans le bon sol.

<u>Prix N°09 :</u> Construction des têtes et puisards pour traversées busés en buses armé Ø600.

Ce prix rémunère à l'unité la construction des têtes en béton B20 vibré dosé à 300kg/m3 des buses Ø600 mm aux endroits indiques par l'Administration y compris coffrage, décoffrage, les déblais de fouille, les remblais de fouille et toutes sujétions pour une parfaites exécutions et suivant les plans fournis par la BET. Le mur para- fouille doit avoir une hauteur lui permettant d'être ancré dans le bon sol.

<u>Prix N°10 :</u> Construction des têtes pour traversées busés en buses Ø400mm.

Ce prix rémunère à l'unité la construction des têtes en béton B20 vibré dosé à 300kg/m3 des buses Ø400 mm aux endroits indiques par l'Administration y compris coffrage, décoffrage, les déblais de fouille, les remblais de fouille et toutes sujétions pour une parfaites exécutions et suivant les plans fournis par la BET. Le mur para- fouille doit avoir une hauteur lui permettant d'être ancré dans le bon sol.

<u>Prix N°11 :</u> Dallage en béton armé B25 dosé à 350 Kg/m3 de ciment CPJ 45 en acier T8 X T8 esp 15cm*15xm sur 12cm d'épaisseur y compris herrissonage en pierres sèches de 10 cm d'épaisseur après réglage et compactage de la plateforme existante

Ce prix rémunère au mètre carré l'exécution d'un dallage en béton armé B25 de 12cm d'épaisseur dosé à 350 Kg/m3 de ciment CPJ 45 et en acier T8*T8 espacement de 15cm*15cm,

Scanned with CamScanner

qui sera réalisée au niveau des fortes pontes des pistes à aménager et qu'il sera posé sur la plateforme en tout venant existante après arrosage et compactage et toutes sujétions de mis en œuvre.

Prix N°12 : Réfection et curage des traversées busés existantes

Ce prix rémunère à l'unité d'exécutions des travaux de réfections des traversées busés existantes de toute nature et tous diamètres notamment la reconstruction des parties détériorées des têtes, puisards et buses, et jointement des buses y compris curage et toutes sujétions de mise en œuvre

Prix N°13 : Réouverture des fossés en terre naturel

Ce prix rémunère en mètre lainière l'exécutions des travaux de réouverture des fossés en terre naturel au gabarit triangulaire (1,50m x 0,50m) en terrains de toute nature y compris toutes sujétions de mise en œuvre.

B. OBLIGATION DU TITULAIRE DU BON DE COMMANDE

- Avoir pris pleine connaissance de l'ensemble des travaux à réaliser.
- Avoir fait préciser tous points susceptibles de contestation.
- avoir fait tous calculs et tous détails.
- N'avoir rien laissé au hasard pour déterminer le prix de chaque nature d'ouvrage présenté par lui et de nature à donner lieu à discussion.
- Avoir apprécié toutes difficultés résultant du terrain, d'emplacement des ouvrages, des accès, des alimentations en eau et électricité, des disponibilités pour emprunt de matériaux, et toutes autres difficultés qui pourraient se présenter au cours des travaux, pour lesquelles aucune réclamation ne sera prise en considération.
- L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance de toutes les sujétions imposés pour l'exécution des travaux et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur la qualité, la conception et la consistance des travaux et les prix des travaux
- Les travaux objet du présent bon de commande doivent êtres exécutés conformément aux prescriptions du dit bon de commande et aux règles de l'art.
- Tous les essais de contrôle de la qualité des matériaux utilisées et travaux réalisées sont à la charge de l'entreprise titulaire du dit bon de commande par un laboratoire agrée
- Les plans de recollement ainsi que les attachements et métrés sont à la charge de l'entreprise

Scanned with CamScanner

- L'entreprise titulaire du bon de commande doit établir un album photos complet des travaux exécutés

- ***Lieu d'exécution :*** Des douars relevant de la commune Ouled Mimoun a savoir :
 - Pente de piste existante au niveau Mosquée Menkar Tair sur 195 ml.
 - Piste existante reliant lieu dit « Smasra » et entrée piste menante a Souir via BF Lhjira sur 480 ml.
 - Piste reliant la RP5000 et Chaabate Mansourate sur 100 ml.
 - Piste reliant RP5000 et mosquée douar Lakharba sur 330 ml
 - Piste reliant la RP5000 et douar Ouled Mbarek sur 1075 ml.
 - Piste reliant la RP5002 et douar Rouached bas sur 450 ml
- ***Délai d'exécution de la prestation :*** 60 jours à compter du lendemain de la date de notification d'approbation du bon de commande.
- ***Date et heure limites de réception des devis des concurrents :*** Le 17/11/2026 à 12h Les offres retenues techniquement seront évaluées sur la base de l'offre le moins disant.

Scanned with CamScanner

- Les offres retenues électroniquement seront évaluées sur la base de l'offre le moins disant.
- Facture : dûment signée, cachetée et arrêtée en 6 exemplaires portant le N° du bon de commande, le N° d'identification fiscale, N° de l'ICE et le montant de la TVA, et ce dans un délai maximal de 10 jours à partir de la date de livraison.

PRESIDENT

Président du Conseil Communal

Jalal DERRAR

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les devis doivent mentionner la dénomination ou l'identité du concurrent et son adresse, le numéro d'inscription à la taxe professionnelle, le relevé d'identité bancaire et, le cas échéant, le numéro d'affiliation à la Caisse nationale de sécurité sociale ou tout autre régime particulier de prévoyance sociale.

Scanned with CamScanner